



Programme piloté par
le ministère des Sports



Paris, le 10 avril 2019

Note aux rédactions

Lancement du Programme « SAVOIR ROULER A VÉLO »

Le 17 avril prochain, le gouvernement lancera son programme « Savoir Rouler à Vélo ». Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Cette initiative interministérielle, pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur, la ministre des Transports.

Savoir Rouler à Vélo : C'est quoi ?

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation encadrée de 10 heures réparties en 3 étapes.

Bloc 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo.

Bloc 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.

Bloc 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique.

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme « Savoir Rouler à Vélo », comme la Fédération Française de Cyclisme ou la Fédération des Usagers de la Bicyclette, qui mobilisent tous leurs clubs, en association avec la Prévention Routière.

Retrouvez la liste complète des partenaires sur www.savoirroulervelo.fr

Où s'inscrire ?

Pour trouver la formation « Savoir Rouler à Vélo » la plus proche de chez soi, rendez-vous sur www.savoirroulervelo.fr (en ligne le 17 avril). Plus de 1000 clubs ou associations seront répertoriés sur la cartographie du site internet, sur lequel les familles pourront aussi trouver des tutoriels pédagogiques.

Pourquoi le « Savoir Rouler à Vélo » ?

Le Programme « Savoir Rouler à Vélo » propose aux familles un dispositif accessible et utile destiné à renforcer la pratique du vélo chez les enfants, mais aussi les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique. Par ailleurs, il s'inscrit dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives, initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France et atteindre les 9 % de déplacements à l'horizon des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le Programme « Savoir Rouler à Vélo », comme d'autres programmes notamment développés au sein des établissements scolaires, fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, auprès des plus jeunes qui sont de plus en plus touchés par la sédentarité, tout en encourageant un mode économique et écologique de déplacement.

INVITATION PRESSE

Lancement du programme « Savoir Rouler à Vélo » le 17 avril 2019 à 17 heures Stade Vélodrome Jacques Anquetil – Paris 12^{ème}

Elisabeth BORNE, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Christophe CASTANER ministre de l'Intérieur, Roxana MARACINEANU, ministre des Sports, et Emmanuel BARBE, délégué à la sécurité routière se rendront au stade de la Cipale pour lancer conjointement le programme Savoir Rouler à Vélo et assister à une session de formation d'une soixantaine d'enfants.

La presse est conviée à venir découvrir ce programme, qui sera disponible dans toute la France à partir du 17 avril grâce à l'implication des partenaires, fédérations, clubs et associations associés à cette opération nationale.

Accréditations auprès de : sec.presse.sports@sports.gouv.fr – 01 40 45 90 82

Plus d'informations sur www.savoirroulervelo.fr (mis en ligne le 17 avril lors du lancement)



Programme piloté par
le ministère des Sports



Contacts presse :

Ministère des Transports :

Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse :

Ministère de l'Intérieur :

Ministère des Sports :

Délégué à la Sécurité Routière:

secretariat.presse-transports@transport.gouv.fr

spresse@education.gouv.fr

sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

anne.mendras@sports.gouv.fr – 06 32 26 33 89

alexandra.therizol@interieur.gouv.fr